



Raccordement des éclairages publics aux immeubles du patrimoine

Client : **OPH Montigny lès Metz**

Avis N° : AM-1838-0450

57 - OPH DE MONTIGNY LES METZ

Travaux de bâtiment



Mise en ligne : 13/09/2018

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mme NATHALIE MENDEZ, Responsable Achats, OPH Montigny-lès-metz, 9 rue du Général Pougin BP 40825, 57958 Montigny-lès-Metz

Objet du marché :

RACCORDEMENT DES ECLAIRAGES PUBLICS AUX IMMEUBLES DU PATRIMOINE DE L'OPH DE MONTIGNY-LES-METZ METZ METROPOLE

Critères d'attributions retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. L'accord-cadre avec minimum (5000euro(s)) et maximum (100 000euro(s)) est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Attribution du marché : Lot Unique

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Strasbourg

31 avenue de la Paix

BP 51038

67070 STRASBOURG

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

12/09/2018

Nom du titulaire : : SAS TERRALEC, 336 allée E. Chatrian, 57600 OETING



Recevoir des
avis similaires